

Communiqué de presse

Paris, le 27 septembre 2016

### **Quand Marisol Touraine se réjouit, nombre de retraité-e-s sont en colère !**

La ministre de la Santé, Madame Marisol Touraine, vient d'annoncer, dans un entretien au journal Les Echos du vendredi 23 septembre, que le déficit du régime général de la Sécurité sociale ne sera que de 400 millions d'euros en 2017 (maladie, retraites, famille, accidents du travail). Pour un budget global de 500 milliards, c'est effectivement « l'épaisseur du trait » comme elle le souligne. Elle se réjouit qu'en 2017, trois branches sur quatre seront à l'équilibre. L'assurance vieillesse sera la meilleure, avec même un excédent de 1,6 milliard d'euros.

La ministre est heureuse de présenter de tels résultats, mais les personnes retraitées savent que l'excédent de la branche retraite s'est fait essentiellement sur leur dos. La lecture du dernier Rapport du Conseil d'Orientation des Retraites du 15 juin 2016 montre que l'accumulation des « réformes » engagées depuis 1993 a déjà eu pour effet, notamment, de réduire le montant des retraites des personnes retraitées. Aujourd'hui, l'excédent du système de retraite par répartition n'est pas le résultat d'une croissance forte, d'un chômage réduit, et d'une masse salariale importante générant des cotisations sociales suffisantes pour financer des pensions conduisant à un niveau de vie décent pour toutes les personnes retraitées. L'excédent dont se félicite la ministre, se fait avec une masse salariale contrainte (chômage très élevé et nombreux salaires bloqués et insuffisants) et une foison d'exonérations de cotisations sociales qui réduisent les recettes de la Sécurité sociale. Le déficit auquel de tels choix politiques et économiques conduisent sert ensuite d'argument pour réduire les retraites, en « jouant » sur une multitude de leviers :

- recul de l'âge de départ en retraite (les personnes retraitées percevront leur retraite pendant moins longtemps),
- diminution du taux de remplacement des salaires par les pensions (par l'augmentation du nombre d'années de cotisation, par l'indexation des salaires entrant dans le calcul des pensions sur les prix et non plus sur le salaire moyen, par l'invention de la décote qui pénalise particulièrement les femmes, etc.),
- « gel » des pensions pendant plusieurs années, au motif de finances publiques en difficultés, alors que des milliards continuent d'alimenter la spéculation dans les paradis fiscaux et que d'autres milliards sont versés aux plus grosses entreprises (CICE, etc.) sans contrôles ni contreparties.

Le COR indique qu'actuellement la pension moyenne s'établit à 52,1 % du revenu moyen d'activité. Ses projections à 2060, prenant en compte les différentes réformes adoptées depuis 1993 et déjà en application, établissent un taux de remplacement qui pourrait s'établir entre 35 % et 45 %. On devine l'allégresse de Madame Marisol Touraine en 2060, ou du moins celle de l'une ou l'autre de ses semblables qui seront au gouvernement, si les mêmes politiques inégalitaires continuent d'être menées.

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-e-s Solidaires (UNIRS) se réjouit, quant à elle, que de nombreuses personnes retraitées aient désormais pris conscience de l'injustice des politiques menées depuis trop longtemps dans notre pays, particulièrement à l'égard des personnes retraitées. Les prochaines manifestations du 29 septembre dans tous les départements, à l'appel de neuf organisations de retraité-e-s (CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires-UNRPA) en seront une nouvelle marque.